



## Compte-rendu de l'assemblée générale du 8 avril 2021

Ordre du jour:

- Rapport moral
- Rapport Financier 2020
- Bilan des conséquences de la Covid 19 sur l'activité de l'association
- Élection du bureau restreint et constitution du bureau élargi
- Présentation des projets pour l'année 2021

La réunion se déroule en visioconférence avec une trentaine d'adhérents et a débuté vers 19h30.

**Le rapport moral** est présenté par notre présidente Mme Després-Lonnet, et le **rapport financier** a été présenté par Mme Paineau Claire notre trésorière.

Suite à cette présentation, nous avons procédé au vote du bilan, celui-ci a été accepté.

La présidente présente ensuite **les conséquences de la Covid 19** sur l'activité de l'association.

Elle souligne tout d'abord l'investissement et l'adaptabilité de nos professeurs de danse pour garder un lien avec les élèves et continuer la pratique de la danse à distance.

En effet, les professeurs ont mis des vidéos en ligne, donné des cours en visio et maintenant ils donnent des cours sous un préau. Les cours en visio ont été proposés essentiellement aux plus grandes et aux adultes car pratiquer de la danse classique sans intervenant peut être dangereux et compliqué pour les plus petits.

Du point de vue des conséquences, elles sont tout d'abord d'ordre financier. En effet, l'association a décidé de maintenir les salaires intégraux des professeurs malgré l'arrêt des cours. Des frais liés au nettoyage ont été rajoutés en plus d'avoir engagé deux assistantes pour les cours des plus petits afin de respecter les règles sanitaires et des frais avaient été engagés pour le spectacle de "la fille mal gardée" malheureusement annulé (décor, costumes)

Mais cette année exceptionnelle de confinement et de contraintes sanitaires a également eu des conséquences sur nos danseuses : nous avons perdu une soixantaine d'adhérents.

Suite à ce bilan, la présidente, Marie Després-Lonnet, nous expose les 3 choix de remboursement qui pourraient être proposés aux adhérents :

- Proposition 1: Aucun remboursement.

L'adhérent considère que c'est une cause majeure, que l'association n'est pas restée inactive et a proposé le maximum du possible durant cette période et il décide de ne pas demander de remboursement.

- Proposition 2: Faire un don à l'association.

L'adhérent fait don de la totalité de son inscription à l'association. L'association qui est reconnue d'utilité publique réalise une attestation qui prouve le don de l'adhérent. Cela permet à l'adhérent d'obtenir une réduction d'impôt de 66% à hauteur du don.

- Proposition 3: Remboursement partiel.

L'adhérent souhaite un remboursement par rapport aux cours suivis. Les 10 euros de l'adhésion ne sont pas remboursables. Le bilan du nombre de cours proposés sera communiqué en juin, fin de l'année scolaire.

Un vote sur cet ensemble de propositions a lieu.

Il est décidé suite à ce vote que ces 3 choix seraient proposés aux adhérents.

Arrive ensuite **l'élection du nouveau bureau et la constitution du bureau élargi** :

- Le comité de direction a été renouvelé : Marie Després-Lonnet présidente, Florence Douez et Sylvie Avrin vice-présidente, Claire Paineau trésorière, Lise Duvinage trésorière adjointe, Clémentine Facq secrétaire et Delphine Beauventre secrétaire adjointe.
- Le bureau démissionnaire a été ré-élu: Sylvie Avrin, Florence Douez, Gaele Verfaillie, Odile Chevalier, Delphine Beauventre, Clémentine Facq, Marie Deprés Lonnet, Claire Paineau, Anne-Sophie Jantzen, Lise Duvinage, Virginie Bouland, Honorine Regnier, Véronique Cadart et Delphine Vincent. Nous accueillons deux nouveaux membres: Audrey Luczak et Charlotte Bria.

Enfin, le dernier point abordé lors de cette AG est **la présentation des projets pour l'année**. Suite à la crise sanitaire actuelle, il est difficile de faire de grands projets pour cette année 2021, mais la présidente et la directrice, Dominique Pierreuse, nous ont annoncé que l'année 2022 sera une année de stage avec une représentation courant mai/juin.

Nous remercions particulièrement Juliette Magnies, qui quitte notre association après plus de 10 ans de service dont 8 ans en tant que secrétaire. Nous la remercions pour la qualité de son travail, de tout le temps passé pour faire vivre cette association.

Nous espérons pouvoir lui témoigner notre gratitude lors du goûter début juillet.